

DELIBERATION DU BUREAU

N°2026-09/55B

Objet : DEMANDE DE PLANTS A LA PEPINIERE DEPARTEMENTALE

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au tiers-lieu Déclic à Alénia, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	14		Pour :	13
En exercice :	14	Vote :	Contre :	0
Présents :	13		Abstention :	0

Présents : Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Myriam DARDENNE.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 09 septembre 2026

Le Président expose à l'assemblée,

La Communauté de communes Sud Roussillon va poursuivre en 2027 ses projets de renaturation d'aménagement, de remplacement de plants et de regarnissage de certains de ses sites communautaires (Liaison Structurante Durable tranches 1 et 2, piste cyclable de la RD 612, Aire de Grand Passage, le Sentier du Littoral, Cordon Dunaire, Voie du Moulin, Rue Tharaud, Entrée de ville piste cyclable Latour-Bas-Elne les Capellans, entrée de ville Alénia).

Aussi, pour ces différentes opérations effectuées en régie, la Communauté de Communes Sud Roussillon souhaiterait pouvoir obtenir des plants auprès de la Pépinière Départementale (santoline, romarin arbustif, lavande, abelia, tamaris de France, cerisier Australis, arbousier, rince bouteille violacé, érable de Montpellier, arbre aux quarante écus, olivier, gattilier, lantana, etc...).

EN CONSÉQUENCE LE BUREAU APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

☞ **DÉCIDE** de demander des plants à la Pépinière Départementale pour poursuivre en 2027 les aménagements des espaces verts des sites communautaires, tels que présentés,

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles au règlement de ce dossier.

☞ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du conseil de communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20260916-2026-09-55B-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114